



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

INFO CSN



Directeur de publication : Arnaud Lamartine
Rédacteur en chef : Stéphane Rayssac

centre du service national – Auvergne
quatrième trimestre 2016

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

1 ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL.



À la tête de la Direction du Service national depuis le 1er juillet, le général de corps d'armée Pontiers fait le point sur les attributions élargies confiées à la structure et présente ses projets et ambitions pour renforcer le lien armées-jeunesse.



Vous avez pris vos fonctions cet été. Quelles sont les nouvelles missions de la Direction du service national (DSN) ?

Comme vous le savez, la jeunesse est au cœur de l'action du ministère. Il s'agit pour la Défense de relever le défi de l'attractivité afin de garantir la pérennité des armées et leur efficacité opérationnelle.

Il s'agit également, conformément aux orientations du président de la République, de contribuer significativement à la cohésion sociale et nationale de notre pays. Dans ce paysage, la DSN était jusqu'ici exclusivement en charge de la mise en œuvre de la Journée défense et citoyenneté (JDC), centrée sur les questions de sécurité et de défense et à travers laquelle nous sensibilisons aussi les jeunes Françaises et Français à leurs droits et devoirs de citoyen.

À l'occasion des 60 ans de la Commission armées-jeunesse (CAJ), en mai dernier, le ministre a souhaité mettre en place une gouvernance renouvelée et consolidée de la politique jeunesse de la Défense afin d'améliorer la visibilité de ce sujet au sein du ministère, de favoriser les synergies internes et interministérielles tout en anticipant mieux les rendez-vous d'ampleur nationale pour le bénéfice de tous.

La DSN a donc intégré les attributions de l'ancienne Délégation ministérielle à la jeunesse et à l'égalité des chances, et son directeur assure désormais la présidence de la CAJ.

Plus largement, cette DSN élargie a vocation à coordonner la plupart des activités jeunesse du ministère, visant à les rendre plus lisibles et plus visibles, en interne comme en externe.

Mais cette nouvelle DSN ne se substitue pas aux armées, elle jouera simplement un rôle d'impulsion et de coordination entre tous ces acteurs.

D'ailleurs, lors des JDC, ce sont les armées, directions et services qui mettent à notre disposition les 9 500 animateurs nécessaires à l'accomplissement de notre mission.



Les attentats survenus en France en 2015 et 2016 vous ont-ils contraints à changer l'orientation de votre politique concernant le lien armées-nation ? Dans cette perspective, quels sont vos projets avec vos partenaires ?

La DSN est peut-être un peu mieux équipée que d'autres pour traiter du lien armées-nation puisque, chaque année, nous recevons lors de la JDC l'intégralité d'une classe d'âge, soit environ 800 000 jeunes. Le récent rapport de la Cour des comptes conforte d'ailleurs la pertinence de cette journée au cours de laquelle les jeunes Françaises et Français sont sensibilisés aux menaces qui pèsent sur notre pays et nos concitoyens, de même qu'à la réponse que les forces armées y apportent. Il est indispensable que notre jeunesse comprenne le sens de nos opérations militaires, sur le territoire national ou à l'étranger.



Plus largement, la Défense a toujours été très présente auprès de la jeunesse. Les 30 000 jeunes recrutés annuellement au titre de l'active ou de la réserve, les 30 000 bénéficiaires du Plan égalité des chances (PEC), les 10 000 stages proposés chaque année par la Défense et la mise en œuvre de la JDC parlent d'eux-mêmes.

Il convient cependant d'adapter notre dispositif pour répondre aux orientations fixées par le Président en matière de sensibilisation aux questions de sécurité et de défense, d'expression de la citoyenneté, d'accès aux droits sociaux et de prévention de la radicalisation.

Sur ce dernier point, le Premier ministre a souhaité intégrer à la JDC un module particulier sur le contenu duquel nous travaillons en interministériel. Cette dynamique d'adaptation a débuté dès 2014 par un recentrage de la JDC sur les questions de sécurité et de défense. Elle se prolonge cette année par la mise en place d'un module d'information sur l'accès aux bénéfices de la sécurité sociale et l'actualisation du module sécurité routière.

J'ajoute que nous travaillons également à une meilleure prise en compte de la menace terroriste sur le territoire national dans notre module de présentation des menaces et des risques.

Nous consolidons par ailleurs la présentation de l'offre métiers des armées, complétée par le détail des dispositifs existant au titre de l'égalité des chances et de l'engagement citoyen (dont le service militaire volontaire, la réserve militaire au sein de la Garde nationale et le service civique font partie).

En complément, la JDC s'est peu à peu imposée comme l'outil national de détection des jeunes en difficulté et contribue très efficacement à la lutte contre le décrochage scolaire.



Face à une jeunesse de plus en plus connectée, envisagez-vous des projets de modernisation de la JDC ?

La crédibilité et l'efficacité de cette journée reposent sur plusieurs choses : d'abord sur une actualisation permanente des contenus, nous venons d'en parler. Elles se fondent également sur la délivrance de messages clairs et compréhensifs pour un public très hétérogène. Il me semble que nous pouvons progresser sur ce point.

La crédibilité et l'efficacité de la JDC s'appuient enfin sur des outils pédagogiques à l'usage desquels notre jeunesse est rompue. De ce point de vue, le recours à des didacticiels tels que les « serious games » pour l'animation de certains modules est une piste à creuser.

Enfin, nous devons réfléchir au meilleur moyen de rendre ces jeunes appelés plus acteurs de leur journée qu'ils ne le sont aujourd'hui.

LE PLAN EGALITE DES CHANCES.

Le ministère de la Défense a lancé au profit des jeunes, il y a quelques années, un plan égalité des chances qui se traduit aujourd'hui très concrètement par divers dispositifs.

- L'ouverture, en liaison avec le ministère de l'éducation nationale, de 203 classes de défense et de sécurité globale pour 6 000 élèves (il s'agit de partenariat entre une classe de collège et une unité militaire d'active pour resserrer les liens armées-jeunesse, diffuser les valeurs de citoyenneté et d'engagement et faire connaître les missions et métiers de la défense).

- Ce plan se traduit aussi par l'ouverture sociale des lycées de la défense qui accueillent de jeunes boursiers méritants dans les classes du secondaire (360), et par la création dans chacun d'entre eux d'une classe de préparation aux études supérieures (117), passerelle entre la terminale et la classe préparatoire pour ceux qui sont tentés par une grande école de la défense.



- C'est également la mise en place d'un réseau de 162 réservistes locaux à la jeunesse et la citoyenneté, véritables porte-paroles de la défense auprès des jeunes des quartiers prioritaires parmi lesquels ils vivent et travaillent. Leur action s'inscrit dans le cadre d'une convention d'objectifs pour les quartiers prioritaires a été signée par le MINDEF avec le SEDAC et le ministre de la ville

- c'est encore le déploiement du dispositif « des cadets de la défense », permettant de faciliter localement la mixité sociale par des contacts entre jeunes de 14 à 16 ans de milieux différents à travers des activités sportives, éducatives, civiques et de découverte du monde de la défense, au sein de formations militaires et en partenariat étroit avec l'Education nationale (13 centres pour 350 cadets) ;

- C'est enfin le service civique (329 postes) pour renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à tout volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif.



Commission armées-jeunesse

- Mais au-delà, la défense, c'est aussi une offre de stages qualifiants et de formation en alternance, de CAP à BAC+3, soit plus de 10 000 places par an.

- C'est également une commission armées-jeunesse, qui vient de fêter ses 60 ans, et dont les 200 membres, issus de la société civile et notamment du milieu étudiant, contribuent très efficacement par leurs réflexions à la politique de notre ministère en faveur de la jeunesse.

- C'est enfin une offre de 12 000 places de périodes militaires d'initiation et de perfectionnement de la défense nationale donnant l'opportunité à des jeunes de vivre une première expérience militaire.



3

LES JDC THEMATIQUES

L'année 2016 s'est terminée avec 2 JDC thématiques les 19 octobre à la mairie de Thiers, et le 10 novembre à l'historial du paysan-soldat de Fleuriel.

A la mairie de Thiers, la thématique axée sur « sécurité et citoyenneté » présentée par le PSIG de Thiers (peloton d'intervention et de surveillance) a permis aux 30 jeunes présents de dialoguer avec les acteurs principaux de la sécurité sur la zone. Une intervention associée à celle de monsieur le maire Claude Nowotny accompagné par madame Nicole Giry adjointe aux finances et affaires générales. Les échanges ont permis aux deux élus de mettre en avant l'importance primordiale de l'engagement au profit de la communauté, et surtout d'insuffler aux jeunes présents l'envie d'aller de l'avant !

Changement de décor, le 10 novembre à Fleuriel.

Pour la première fois, une journée défense et citoyenneté s'ouvre par un moment symbolique particulièrement fort. A 9 heures, rassemblement des 24 jeunes présents, issus de la communauté de communes Saint Pourcinoise, avec une quinzaine de porte-drapeaux des associations patriotiques et du souvenir locales.

C'est Aurore qui s'est portée volontaire pour raviver la flamme du soldat inconnu. Après une minute de silence et la Marseillaise, les jeunes regagnent la salle du musée pour la poursuite de cette « journée défense et citoyenneté » placée sous le signe de la Mémoire ; et qui s'achèvera par la visite guidée des collections de l'Historial sous la conduite de mesdames Danse et Panciatici.



4

LES GAULOIS S'INVITENT EN JDC.

Cette année 2017, commence avec de nouvelles habitudes : la participation de la cellule recrutement du 92^{ème} régiment d'infanterie aux JDC qui ont lieu sur d'autres sites que le régiment clermontois.

Depuis le printemps dernier à chaque JDC qui a lieu au quartier Desaix, les jeunes bénéficient d'un « atelier-témoignage » : armement neutralisé, équipement individuel de type « félin » utilisé par le fantassin, et véhicules.

C'est à chaque fois un grand succès auprès des jeunes qui sont friands de témoignages, en particulier depuis janvier dans les départements comme la Haute-Loire, l'Allier ou le Cantal où la présence militaire est réduite à la portion congrue.

Le sergent Sabatier et le caporal-chef Mora sont des « VRP » particulièrement engagés et dynamiques, capables de faire partager leur métier auprès des jeunes de 17 ans, et de leur faire comprendre l'importance de leur mission pour la défense de tous !

**Uniquement pour les mairies**

section d'administration Cantal – Puy-de-Dôme

Allier et Haute-Loire :

esnse-csnclf-bapd-section1.sga@defense.gouv.fr

esnse-csnclf-bapd-section2.sga@defense.gouv.fr

04 73 99 25 76 ou 04 73 99 25 77

Uniquement pour les administrés

ou leurs parents :

04 73 99 25 15



www.defense.gouv.fr/jdc

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**